

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2591 (Secteur de Saint-Augustin)

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 23 octobre 2023, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro 2591 modifiant les règlements numéros 1358, 1440, 1456, 1695, 1754 et 1814, afin de modifier le bassin de taxation desdits règlements, lesquels bassins sont situés dans le secteur de Saint-Augustin et sont illustrés aux plans ci-après, et que les adresses ou lots concernés par ces modifications seront impactés au niveau de la taxation :

1358 *Autorisant la préparation des plans et devis pour la construction d'un nouveau poste de pompage numéro 5 (incluant tous les travaux d'excavation, bétonnage et autres travaux de raccordement aux infrastructures existantes et aménagement au site pour la complète réalisation des travaux), autorisant lesdits travaux de construction d'un nouveau poste de pompage, y compris l'achat de matériel, les travaux d'électricité, de mécanique de bâtiment, de contrôle relié à l'instrumentation, à la programmation, ainsi que les travaux de démantèlement de la station de pompage existante et de pompage temporaire et autorisant et une dépense et un emprunt de 930 000,00 \$ à ces fins.*



1440 Autorisant la préparation des plans et devis et d'une étude géotechnique pour la réalisation des travaux requis pour les équipements d'ajustement de pH et de déphosphatation à l'usine d'épuration du secteur de Saint-Canut, décrétant la réalisation desdits travaux et une dépense et un emprunt de 1 935 000 \$ à ces fins.



1456 Autorisant les travaux requis pour les équipements d'ajustement de pH et de déphosphatation à l'usine d'épuration du secteur de Saint-Canut, décrétant la réalisation desdits travaux et une dépense et un emprunt de 1 785 000 \$ à ces fins.



1695 *Autorisant le paiement d'une quote-part pour des travaux d'agrandissement et de mise aux normes à l'usine de filtration de Saint-Jérôme et décrétant une dépense de 2 653 055 \$ et un emprunt de 1 540 000 \$ à ces fins.*



1754 Autorisant la préparation des plans et devis pour des travaux de construction d'un réservoir d'eau potable ainsi que des travaux de construction des infrastructures et d'aménagement connexes reliés à la construction du réservoir d'eau, tel déboisement, construction d'une conduite d'eau, d'égout pluvial, d'égout sanitaire, chemin d'accès, stationnement et gazonnement et autres travaux connexes, dans le secteur de Saint-Canut, décrétant la réalisation desdits travaux et une dépense et un emprunt à ces fins.



1814 Autorisant la préparation des plans et devis, et la surveillance pour les travaux de mise en service du puits Saint-Canut, incluant la fourniture et l'installation d'une pompe, accessoires et clôtures; la réalisation de travaux électriques, incluant panneau de contrôle et raccordement; la réalisation de conduites entre le puits et le réservoir d'eau existant sur différents tronçons; les travaux de mécanique de procédé, électrique et de contrôle à la réserve d'eau potable existante, ainsi que, sans s'y limiter, tous les accessoires ainsi que tous les travaux connexes nécessaires pour la complète réalisation desdits travaux, autorisant lesdits travaux et une dépense et un emprunt de 1 200 000 \$ à ces fins.



Toute personne désirant s'opposer à l'approbation de ce règlement par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation doit en informer la Ministre par écrit dans les trente (30) jours de la publication du présent avis, à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
Gestion des documents
10, avenue Pierre-Olivier Chauveau
Québec (Québec) - G1R 4J3

Donné à Mirabel ce 25 octobre 2023

La greffière,
Me Suzanne Mireault, avocate